



NOUVELLES ESPECES FOURRAGERES ESTIVALES & INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

CARACTÉRISER LES EFFETS DE L'INTRODUCTION DE NOUVELLES ESPÈCES FOURRAGÈRES SUR LES EXPLOITATIONS ET LES FROMAGES DES FILIÈRES FROMAGÈRES AOP-IGP DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

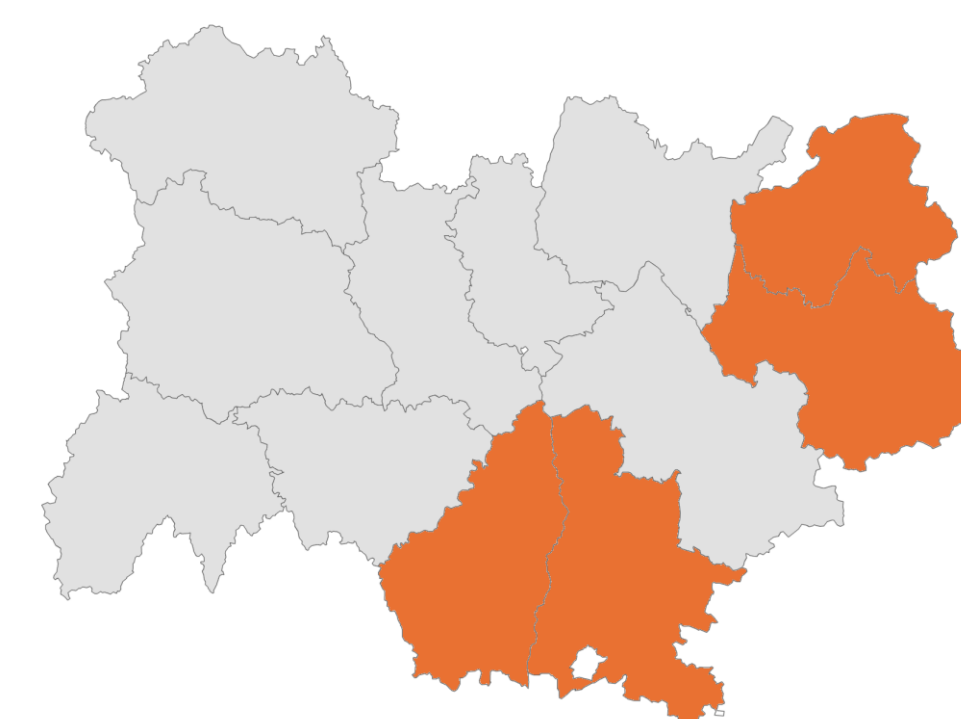
CONTEXTE & PROBLÉMATIQUE

Face au manque de fourrage estival lié aux périodes de sécheresse et de canicule, la culture de nouvelles espèces fourragères estivales (sorgho, chicorée, moha, teff grass, millet...) se développe sur le territoire français.

? **La problématique** : l'intégration des nouvelles espèces estivales est-elle compatible avec les fondamentaux et les pratiques traditionnelles (pâturage) des filières AOP-IGP ? Et sous quelles conditions de mise en œuvre ?

3 ans : 2023-2025

Sur les territoires de l'AOP Picodon & des AOP-IGP des Savoie



Pour en savoir + sur FESTIG :



L'objectif : accompagner les filières AOP-IGP à définir un **cadre d'utilisation** de ces nouvelles espèces fourragères pour permettre aux éleveurs de s'adapter au changement climatique tout en respectant les fondamentaux de leur filière (lien au terroir & pratiques associées) et la qualité des fromages AOP-IGP.

UNE APPROCHE MULTIPLE POUR UNE COMPRÉHENSION GLOBALE

Plusieurs actions déployées aux objectifs complémentaires :

 **Préciser les enjeux et craintes des filières**

15 entretiens semi-directifs avec des « **acteurs clés** » des filières AOP-IGP

 **Comprendre les enjeux alimentaires historiques**

- Identifier des usages antérieurs potentiels,
- Analyser les débats dans la construction des cahiers des charges et des fondamentaux des appellations

9 entretiens non directifs avec des « **porteurs de mémoire** »

 **Analyser des pratiques présentes dans les fermes**

- Documenter les pratiques actuelles associées à l'introduction de ces espèces
- Étudier les modifications potentielles des pratiques et du fonctionnement des fermes

26 entretiens semi-directifs avec des **éleveurs**, cultivant ces espèces

 **Étudier les effets de certaines espèces sur la qualité des laits et des fromages**

L'ingestion de chicorée par des vaches ou du sorgho par des chèvres a-t-elle des effets sur les qualités des laits et des fromages (Tomme et Picodon) issus de ces laits ?

Expérimentations en fermes expérimentales

LES RÉSULTATS À METTRE EN DÉBAT AUPRÈS DES FILIÈRES

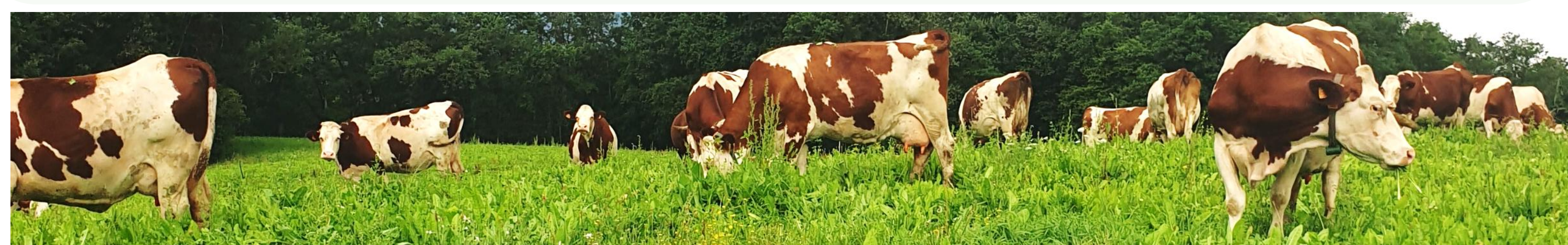
 **Un socle commun de préoccupations...**

- **Maintien de la qualité organoleptique** des fromages
- **Plus-value réelle pour les exploitations** face aux effets du changement climatique

...Des craintes spécifiques dans les Savoie...

- **Une remise en question des pratiques « traditionnelles » identitaires** : pâturage notamment, valorisation de l'herbe
- **Une contradiction avec la notion de terroir**, au regard de l'aspect exogène de ces espèces,
- **Un effet négatif** sur l'image du produit et de la filière auprès du consommateur

...Des craintes liées aux ambiguïtés des définitions des notions centrales dans les AOP savoyardes : **TERROIR** et **HERBE**



 **Une perception des enjeux selon les filières et la construction historique :**

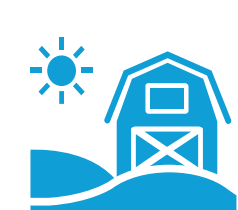
En Ardèche-Drôme, une utilisation ancienne du Sorgho, un lien au terroir construit autour de la diversité de l'alimentation : les nouvelles fourragères interrogent uniquement pour l'effet potentiel sur la qualité du fromage, **mais semblent compatibles avec l'orientation du cahier des charges**.

Dans les Savoie, des essais anciens et marginaux de certaines espèces, peu de débats sur la nature de l'herbe lors des réouvertures des cahiers des charges.

Des cahiers des charges focalisés sur **les modes de valorisation** de « l'herbe », nourriture principale, et les **qualités** organoleptique et sanitaire des produits (interdiction ensilage/crucifères), sans préciser sa composition : les nouvelles espèces fourragères interrogent précisément ce manque de clarté.

 **En Savoie : étude des effets de la chicorée pâturée par des vaches laitières sur le lait et la fabrication de Tommes**

La chicorée est un fourrage riche en valeur alimentaire, permettant de prolonger le pâturage en période estivale, ne **semblant pas influencer les paramètres de transformation du lait, ni les qualités des fromages de type Tomme**.



Les nouvelles fourragères : un réel levier pour les systèmes polyculture-élevage, comportant des limites certaines

(d'après les enquêtes auprès des éleveurs)

FORCES

- Des espèces **répondant aux besoins de sécurisation de la production fourragère estivale** : production biomasse en conditions limitantes (T°, P) ;
- **Simplicité** des itinéraires techniques, limités en temps de travail ;
- Un panel d'espèces permettant **une diversité d'utilisation** : **stock / vert pâturé / vert affouragé, génisses/VL**.



OPPORTUNITES

- **Pas de modification majeure des systèmes d'exploitation**, possibilité de **renforcer certaines valeurs fortes** : autonomie fourragère, maintien du pâturage et de l'alimentation verte.



FAIBLESSES

- La majorité = cultures annuelles **coût** d'implantation annuel, **difficulté à valoriser au stade optimal** ;
- **Concurrence possible** entre dates de semis et récolte des foins (printemps/début été) ;
- Espèces mobilisables **sur surfaces labourables** ;
- Espèces **non-endémiques, interdites** dans plusieurs cahiers des charges AOP.



MENACES

- Une **image de ces cultures différente** de celle communiquée par les filières (valorisation de prairies permanentes fleuries) ;
- Création d'une segmentation spatiale et technique au sein d'une AOP.

DES RÉSULTATS QUI ALIMENTERONT LES RÉFLEXIONS DES FILIÈRES AOP-IGP DES SAVOIE, POUR DÉFINIR UN CADRE PORTEUR DE SENS.

Réalisation : Christophe BERTHELOT christophe.berthelot@ceraq.fr - juin 2026

